



Communiqué de presse

Nantes, le 9 janvier 2019

Sécurité du quotidien et tranquillité publique Ville de Nantes et Etat : bataille commune pour la sécurité

Pour apporter des réponses concrètes, dans tous les quartiers, à la hauteur des enjeux et des attentes des habitants, la sécurité doit être une chaîne continue et impliquer tous les acteurs concernés : les forces de Police, la justice et la Ville de Nantes y concourent déjà, chacun dans le cadre de leurs compétences et d'une action coordonnée. La Police de sécurité du quotidien (PSQ) ouvre la possibilité de renforcer cette dynamique collective au bénéfice du centre-ville et des quartiers nantais.

C'est dans cet esprit que s'est déroulé hier le comité stratégique du CATTP (Contrat d'action territoriale de tranquillité publique) en présence de Claude d'Harcourt, Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique, de Pierre Sennes, Procureur de Nantes et de Johanna Rolland, Maire de Nantes.

Dès cette réunion, qui sera désormais trimestrielle, des priorités d'action pour l'ensemble des quartiers du CATTP, mais également pour le centre-ville, ont été définies afin de lutter plus efficacement encore contre la délinquance, contre les agressions et contre le trafic de stupéfiants, contre les rodéos motorisés et de mieux assurer la sécurité quotidienne de nos concitoyens.

Si les quartiers de reconquête républicaine ne seront mis en place qu'à compter du début de cette année, la police de sécurité du quotidien se décline déjà depuis le printemps 2018 dans le cadre de la stratégie locale de sécurité de la circonscription de sécurité publique de Nantes, sur tous les quartiers du CATTP. Patrouilles pédestres dans les lieux sensibles exposés à une forte délinquance, réunions "pieds d'immeuble" organisées en concertation avec les bailleurs sociaux et les Villes, création d'une cellule anti-rodéos, création d'une force de réponse immédiate chargée de mener des enquêtes de courte durée dans des secteurs ciblés de la métropole nantaise... les acteurs de la sécurité du quotidien innovent pour préserver la sécurité de nos concitoyens. Parallèlement, d'autres actions qui existaient déjà avant la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien ont été renforcées, comme la participation aux conseils citoyens ou le dispositif des délégués cohésion police-population. Par ailleurs, le groupe local de traitement de la délinquance placé sous l'autorité du procureur de la République de Nantes a étendu son champ d'action à l'ensemble des quartiers.

Pour sa part, la Ville de Nantes s'est engagée avec détermination pour apporter des solutions avec la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection dont le déploiement va se poursuivre en 2019. Les effectifs de la Police municipale ont été augmentés de 20% afin de renforcer ses capacités d'action et de permettre la mise en œuvre de l'îlotage de proximité dans tous les quartiers de la Ville. Enfin, la Maison de la Tranquillité publique répond depuis bientôt 2 ans aux préoccupations quotidiennes des Nantais-es, particuliers ou professionnels, en matière de nuisances, incivilités, sécurité ou encore réglementation, que ce soit par téléphone, internet ou encore sur place, dans ses locaux de la Manufacture des Tabacs.

Naturellement, des actions de coopération ont déjà été déployées, comme par exemple des patrouilles mixtes Police Nationale / Police Municipale dans le centre-ville de Nantes depuis fin 2018.

Ces efforts commencent à porter leurs fruits. La forte mobilisation de l'antenne de la police judiciaire de Nantes a, par exemple, permis, sous l'autorité de la justice, de démanteler un trafic de stupéfiants et d'interpeller 30 personnes dans le cadre d'une vaste opération de trafic de stupéfiants le 11 décembre dernier dans les quartiers Nord.

« Ce n'est bien évidemment qu'un début. Nous devons aller plus loin en échangeant librement et ensemble avec les collectivités. Dans le contexte actuel, la lutte contre la délinquance ne peut en effet être efficace que si tous les acteurs sont mobilisés autour d'objectifs partagés et en articulant efficacement prévention et répression », souligne Claude d'Harcourt. « Il nous faut apporter des réponses efficaces, qui se traduisent par une baisse sensible de la délinquance, perceptible de la part des habitants. Nous menons donc une action extrêmement volontariste sur ce sujet, dont la police de sécurité du quotidien, qui va renforcer notre collaboration avec les services de l'État, constitue un des volets » déclare pour sa part Johanna Rolland.

La prochaine réunion du comité stratégique, dont la date n'est pas encore fixée, se tiendra au 2^e trimestre 2019 afin d'assurer un suivi des priorités d'action retenues.

Contacts presse

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr

Nantes Métropole
Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@nantesmetropole.fr